



Pétition adressée à Elack Olivier Andriakaja
Directeur général du Bureau national de gestion
des risques et des catastrophes
À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

MADAGASCAR DOIT GARANTIR LES DROITS FONDAMENTAUX DE DAMISOA ET DES DEPLACES CLIMATIQUES !

Monsieur le Directeur général,

En 2021, Damisoa et sa famille ont fui la région Androy pour échapper à la famine causée par une sécheresse dévastatrice, intensifiée à cause du changement climatique. En mars 2023, plusieurs mois après leur arrivée dans la région Boeny, le gouvernement les a réinstallé-e-s sur un site dans le cadre d'un projet pilote. Mais les conditions de vie y sont dégradantes. Il est impossible de cultiver la terre, les huttes laissent passer la pluie et le vent, l'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux soins de santé sont difficiles, notamment lors de la saison des pluies où il est presque impossible de quitter le site à cause des crues de la rivière voisine.

Les personnes déplacées par la famine qui vivent désormais dans la région Boeny, à l'instar de Damisoa et des autres résident-e-s du site, ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Or actuellement, celle-ci et le financement pour l'adaptation au changement climatique, sont presque exclusivement concentrés dans les régions du sud de Madagascar, ravagées par les sécheresses.

Je vous prie donc de prendre de toute urgence des mesures concrètes pour lutter contre la faim, le manque de logements, l'accès limité aux soins de santé et les autres difficultés auxquelles sont confrontées les personnes déplacées par la sécheresse, tant dans le site de réinstallation de Boeny que dans d'autres endroits à Madagascar, et de faire appel à des agences humanitaires et à d'autres acteurs concernés pour ce faire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Elack Olivier Andriakaja. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Anne Savinel-Barras. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. **En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Directeur général du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes de Madagascar. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.**